SMASH SIGN OF A MAN'S FOLLY.

Statue of Agnes Gilkerson Is Demolished at Smithville, N. J.

The costly marble statue of Agnes Gilkerson, for years an object of interest on the lawn of the Hezekiah B. Smith mansion at Smithville, N. J., was broken into thousands of pieces the other day. The wreckage of this remarkable work of art was then cast in Rancocas creek, and the testimonial to Congressman Hezekiah B. Smith's folly went out of sight forever.

The story of Smith and Agnes Gilkerson is one of extraordinary romance and wrong, and, when first made public, stirred the whole country.

The man had deserted his rightful family at Woodstock, Vt., and made a new home at Smithville with the woman of his infatuation. He became a millionaire manufacturer, creating a great industrial plant in the out of the way retreat he had selected. He also went to congress and grew to be a political figure in the state, Agnes Gilkerson, known to those who knew Smith then as his wife, pushing him onward and upward. He doubtless would have won higher political honors, but his past became known.

When the woman died the inconsolable and aged manufacturer had a statue of her made in Italy and placed it on his front lawn, where he could see it always.

Capt. Elton Smith, one of the manufacturer's surviving children, has just come into the great property of his father, and one of his first acts was to order the statue of Agnes Gilkerson destroyed, so it should never more plague him or his.

A dozen stalwart men armed with sledges and axes sent the white statue crashing to the ground and hammered the marble fiercely until nothing but a pile of debris remained. Some of the villagers tried to secure pieces of the statue as souvenirs, but the cart took the white mess to the creek, where it was dumped into ten feet of water and covered over with stones.

Capt. Smith's lawful wife viewed the statue for the first and last time.

CRITICISES MINT EXPERTS.

Brice Says They Did Not Give His Gold Process a Fair Trial.

E. C. Brice, whose claim to a process for creating gold and silver from chemically pure antimony and other base metals has been under investigation by a committee of mint experts with only negative results, has made application to the commissioner of patents for another test. In his request he asserts that the old commission did not follow his directions in important particulars. Ingredients, he alleges, were used which he had told them were inimical to his process, and that he himself produced gold from chemically pure antimony, sulphur, and iron after the commission had failed with the same materials, and that they then declared that by whatever process gold and silver might be obtained from any materials, it simply showed that there were gold and silver in the materials before the process was used. In a letter to Mr. Preston, the director of the mint, Mr. Brice strongly protests against some of the acts of the commission by which he claims his process was unfairly tested, especially in the use of alkalis, which rendered the tests valueless. Mr. Brice is entirely dissatisfied with the experiments made and holds that great injustice has been done him. What action will be taken by the commissioner of patents and the director of the mint is not known, but the treasury officials insist that they made a fair investigation and according to the process of the claimant.

NO SUMMER CRUISE THIS YEAR.

Disappointment on Ships Attached to the North Atlantic Squadron.

From present appearances there will be no summer cruise of the ships attached to the North Atlantic squadron this season. Since Admiral Sicard took command of the station the ships of the fleet have been assigned to other duty, and there are but two vessels directly under his command.

Just before Commodore Bunce was detached from command of the squadron he commanded the largest fleet of American war vessels that has been assembled in these waters. Most of the ships of th esquadron have been put on reserve list and anchored in the basin at the League island navy yard, at Philadelphia.

An officer says the fleet that will be assembled for summer work will consist of battle ships, and it will be strengthened by the addition of the battle ships of the squadron have been put into commission at the League island navy yard. The vessel will be commanded by Capt. William Sampson, who has been detached from duty as chief of the ordnance bureau and ordered to duty on the battle ship.

This will be the first time since the government began to build modern war ships that a fleet composed entirely of battle ships has been organized for the purpose of maneuvers.

A Tall Plant.

It is believed that the largest plant in the world is the gigantic seaweed the nerevcystis, which frequently attains the height of 300 feet. The stem is as strong as an ordinary rope, and large quantities are dried and used as such by people of the South sea islands. As soon as a plant takes root a pear-shaped balloon is formed, which grows with the stem. This balloon often has a diameter of six or more feet. It keeps the stem growing upward until soon it floats upon the surface of the water. The weed sometimes grows in such quantities as to impede navigation. The ropes are used for building purposes and the balloons make serviceable vessels.

Able-Bodied Frenchmen.

France is the only European country which has to-day fewer able-bodied men than it had 30 years ago.

WEDS A GIRL WITH A FORTUNE.

Sydney Lascelles, Known as Lord Beresford, Marries an Heiress.

Sydney Lascelles, the "Lord Beresford" of criminal annals, has been married at Fitzgerald, Ga., to Miss Clara Pelky, of Rhode Island, who has a fortune of $100,000, inherited from her mother, who died last year. Mrs. Lascelles is an accomplished young woman of 19.

Sydney Lascelles has had a career second to a few adventurers. He came to this country about six years ago, and at once stepped into the groove which society appoints for titled foreigners. His manners were all that there could be of suavity and good breeding, and he gained membership in several New York clubs. With great ease he imposed upon newly-made friends and signed "Beresford" to checks and drafts at random.

During a trip to London he met Miss Maude Lillienthal, of Yonkers, an heiress to many millions. When she returned to this country "Lord Beresford" induced her to elope from the Lillienthal county seat in Pennsylvania, and they were mairred on February 2, 1891, at Beaver, Pa., and went to Georgia.

In 1893 "Lord Beresford" was convicted of forging a draft for $1,250 on the Westminister bank of London and sentenced to six years' imprisonment. His wife devoted her means to fighting the case for him, but in vain. She afterward obtained a divorce from him.

In December, 1896, Gov. Atkinson pardoned Lascelles, and upon his release he went to Fitzgerald, Ga., where he began life anew. The city awarded him a 20-year contract for water supply lighting two months ago. He has at present a profitable insurance and brokerage business.

PERPETUAL BATH HIS MEDICINE.

Bellevue Hospital Treatment for a Man with a Nervous Disease.

Louis Mecke, a patient in Bellevue hospital, New York, is undergoing treatment tried for the first time in that institution, and the case is being watched with great interest by the doctors. Mecke has a nervous disease and is kept in a tub of warm water, eating and sleeping and living in this tub.

The man is 58 years old. He became ill from what the physician who attended him pronounced gangrene, and he was sent to Gouverneur hospital, whence he was removed May 7 to Bellevue. He showed no improvement, having a severe disease of the nerves which govern the nourishing of the body.

Dr. Abraham Jacobi, visiting physician at the hospital, ordered a permanent bath as treatment, and Dr. Dow, the house physician, had a large tub prepared. It is lined with rubber cushions and it is kept full of water at about 98 degrees heat.

Mecke was placed in the bath the other morning, and the heated water was kept constantly running. The effect was immediately beneficial. The high fever was reduced and the warm bath made the patient sleep. He had been delirious before he was put in the water and was unable to sleep.

The patient is fed on milk and crackers and has shown marked improvement every day.

Dr. Dow, who is attending the sase, said:

"The man is in the advanced stage of this nervous disease, and it is doubtful about saving his life. The warm water keeps his skin from poisoning the system. Before this treatment the poison was being absorbed by the body. The treatment is well known, but we never have had facilities for trying it in Bellevue before. Dr. Jacobi is pleased with it."

TEST OF BULLET-PROOF CLOTH.

Lieut. Sarnecki Fails to Send a Ball Through the Textile Armor.

Lieut. Stanislau de Koven Sarnecki, of the Austrian army, stood only five paces from a piece of cloth the other night in Chicago and fired a bullet from a heavy revolver at it point blankski. The bullet bounced backski and Stanislau de Koven Sarnecki said something in his native tongue, which meant: "Eureka! I have found it!"

What Lieut. Sarnecki had found was a cloth which would turn a heavy bullet fired at close range. It was the second public trial at Foltz hall, North avenue and Larrabee street, of a bullet-proof cloth invented by Casimer Zegler, of the Brotherhood of St. Andrews.

Lieut. Alvin Carmitz, of the Second Uhlanders of Germany, had been invited to the exhibition and appeared with a gun which he proposed to fire at the cloth. When Brother Zegler saw Lieut. Carmitz and his artillery he grew pale. Lieut. Carmitz' gun had three barrels and was a cross between a Gatling and a rifled cannon. Brother Zegler hastened to explain that the piece of cloth on exhibition was only intended as padding to be worn in uniforms and not as sheathing for a man-of-war.

In all over 50 shots were fired at the new bullet-proof cloth and none of them went through.

Bottles Journeying at Sea.

Numbers of experiments have been made to test the speed and destination of corked bottles thrown into the sea at various portions of the world. The most remarkable example ever heard of was that in which a bottle traveled 6,000 miles in about two years and a half, roughly at the rate of six and a half miles a day. It traveled from 63 degrees south latitude and 60 degrees west longitude to western Australia.

Learning Laundry Work.

Laundry classes at which little girls are taught how to wash and iron are now established in connection with boarding schools in London and are reported by the school management committee to have proved thoroughly satisfactory this year—their first.

Colossal Statues in Rhodes.

There were more than 100 colossal statues in the city of Rhodes, besides the great bronze image that bestrode the harbor.

MAN KNEW HOW TO CHARGE.

Exorbitant Bill Provokes a Prophecy Which Has Been Fulfilled.

When the ceremonies attending the services on New York day at the exposition held at Atlanta, Ga., a year ago were concluded Gov. Levi P. Morton, accompanied by John Jacob Astor, of his military staff, called at the Aragon hotel for the board bill of themselves and party for the two days they had been there. Proprietor Frank Bell handed them a bill for $1,700, whereat the feathers on Mr. Astor's helmet wilted and ex-Gov. Morton gasped for breath.

"How long have you been in the hotel business?" asked the governor.

"About six years," replied Mr. Bell.

"Well, you won't be in it six years longer," said Mr. Morton, reaching for his checkbook.

The bill was paid, but it called forth a protest from the New York newspapers, which did a great deal to prejudice northern people against the exposition.

Now the governor's prophecy regarding Mr. Bell seems likely to be realized. He has left Atlanta without informing gentlemen, who, it is alleged, are creditors to the extent of $50,000, of his destination. The hotel is the property of Washington Collier, the oldest pioneer of Atlanta, who has become a millionaire through eccentric economy and land speculation.

Bell went to Atlanta from Paterson, N. J., some time ago and leased the hotel, running it on an expensive scale. He recently gave a mortgage on his lease for $25,000 to his mother-in-law, Mrs. Cole, of Jersey City, to cover a loan which she had made him. It was supposed that the hotel was coining money, but the expenses were so heavy that it was not a paying investment.

TUNNEL UNDER THE THAMES.

Opened with Imposing Ceremony by the Prince of Wales.

The new tunnel under the Thames at Blackwall was inaugurated by the prince of Wales the other day. The royal procession consisted of two semi-state landaus, each headed by four bays, driven by postilions and each preceded by two grooms. In these, besides the prince, were the princess of Wales, Princess Victoria of Wales, the duke of York, the duke of Portland, Mr. Bull, of the London county council, chairman of the bridges committee, and Mr. Binnie, chief engineer of the tunnel. At the entrance of the tunnel the royal party was met by the duke of Cambridge, the prince of Teck, Lord Methuen, commanding the home district; the earl of Denbigh, commanding the honorable artillery company; Dr. Collins, chairman of the London county council, and many military and other officials. The procession then passed through the tunnel, which was illuminated by three rows of electric lights. At the Greenwich end was a dais, upon which the prince of Wales, in the name of the queen, declared the tunnel open to public traffic. The state trumpeters blew a royal blast, a royal salute was fired by the honorable artillery company and the bishop of London pronounced a benediction.

The prince of Wales was then presented with a gold medal, especially struck for the occasion by the bridges committee of the London county council. The new tunnel is generally regarded as a triumph of engineering skill.

WAR ON HYDRAULIC MINING.

California Agriculturists Causing Arrest of Superintendents.

War has again begun between the hydraulic miners and the farmers in the Sacramento valley, California. The Antidebris association has caused the arrest of the superintendents or owners of several gravel mines in Nevada county on the charge of violating the antidebris laws. A number of mines, among them the Golding and the Goodwin at You Bet, have been shut down by injunction. The miners in Nevada and Sierra counties are very bitter and have served notice of a boycott on the Sacramento merchants if the prosecution of the arrested miners is continued.

It looks as if an era of deep mining is about to begin in California. Hitherto the whole surface of the state has been merely scratched over in the effort to find mines without sinking, and very little has been done to show what is beneath the surface. The success of the shafts that are now going down is giving much encouragement to bolder ventures in deep sinking. Very recently larger bodies of good ore have been found on the 2,300-foot level of the Kennedy than had ever been found before. Excellent ore has been found in the lower levels of the Dead Horse, and its shaft is to be put down to 1,700 feet. The Gwin mine has struck very rich ore on the 1,400-foot level. Several other large mines have announced their intention to sink much deeper. California capital is for the most part supporting the new movement.

Famous Oak Trees.

The last of the two old oak trees in Flushing, L. I., under which George Fox preached in 1672 has been felled. The tree, which was known as the Fox oak, has been dead for several years, but owing to the historic interest attached to it it was allowed to remain until the branches began to break.

Opposed to Domestic Interference.

A school-teacher at Port Allegheny, N. Y., the other day received the following note: "My boy tells me that when I trink beer der overcoat vrom my stummack gets too thick. Please be so kind and don't interfere in my family affairs."

Milch Cows in New England.

During the last 50 years there has been an increase of 35 per cent. in the number of milch cows in New England.

Out for the Fish.

Massachusetts and New York sportsmen are arriving in large numbers at the Maine fishing lakes.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'E CAN.

VENTE DU MARSHALL DES ETATS UNIS No. 12,578.

F. L. Richardson, receveur de la Banque Nationale d'Amérique vs Henry Gardes

Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit et le District Est de la Louisiane.

EN vertu d'un writ de fieri facias issu par l'Hon. Cour de Circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit et le District est de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée je procéderai à la vente à l'encan à la porte de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Louisiane, entre les heures prescrites par la loi, au plus et dernier enchérisseur avec le bénéfice de l'estimation, le MARDI, 6me jour de juillet 1897, tous les droits, titre, intérêt et réclamation du défendant dans la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certain lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 216, 218 et 220 rue du Camp, ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, anciennement désignés comme lots 36, 38 et 40 rue Camp dans l'îlet borné par les rues Camp, Commune, Gravier et Magasins; le lot No 36 mesure 21 pieds 7 pouces de face à la rue Camp, 20 pieds 3 pouces et 4 lignes dans le fond par 103 pieds de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Commune et 99 pieds 2 pouces sur la ligne opposée.

Le lot No 38 mesure 21 pieds 8 pouces sur la rue Camp, 20 pieds 3 pouces et 5 lignes dans le fond sur une profondeur de 99 pieds 3 pouces sur la ligne de côté vers la rue Camp, et 95 pieds 6 pouces sur le côté opposé.

Le lot No 40 mesure 21 pieds 8 pouces de face à la rue Camp, 20 pieds 3 pouces et 5 lignes dans le fond avec une profondeur de 95 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Commune, et une profondeur de 91 pieds 9 pouces sur le coté opposé.

Conditions de la vente—Comptant; sujet, néanmoins, à une première hypothèque existant sur la dite propriété décrite ci-dessus de $50,000.00 qui sera due le 1er janvier 1899.

J. V. GUILLOTTE,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
4 juin—4 6 13 20 27—juil 4

PAR CURTIS & WALMSLEY CO, LT'D.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'Affaire de la McArdle & Sinclair Mfg Co., Ltd.

En Liquidation.

Grands Terrains de Valeur pour Manufacture

Dans le Sixième District.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO., Ltd—W. P. Curtis, encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet. — JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 21 mai 1897, dans l'affaire de la McArdle & Sinclair Mfg Co., Ltd en liquidation, No 52,087 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, incluant les propriétés mobilières et immobilières par destination, à savoir:

Tout et particulièrement ces douze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et des rues Howard (anciennement St George), Liberté (anciennement Green) et Delachaise, désignés comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept de l'îlet numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un plan ou certificat de voyer fait par George H. Grandjean, député voyer civil, en date du 1er août 1892 et annexé pour référence à un acte passé pardevant M. J. Ward, notaire, le 2 août 1892.

Les lots numéros six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de cent vingt-huit (128) pieds, entre lignes parallèles, ledit lot numéro Dix formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Howard, anciennement St George et les lots num.ros Onze à Seize inclusivement se touchent ainsi que ceux numérotés Onze à Douze mesurant chacun trente trois (33) pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de cent cinquante (150) pieds entre lignes parallèles, et les lots numéros Treize à Seize inclusivement mesurent chacun treize deux (32) pieds de face à la dite rue Howard (ancienne ment St. George) sur une profondeur de cent vingt (120) pieds; le dit lot numéro seize forme l'encoignure des dites rues Howard, anciennement St. George et Delachaise; et le lot numéro dix-sept mesure trente (30) pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de cent vingt huit (128) pieds entre lignes parallèles sur la ligne la plus rapprochée de la rue Howard, anciennement St. Geo ge, et touchant dans le fond plusieurs lots numérotés treize à seize inclusivement sur le un dit plan, ensemble avec les machines, chaudières, tours, rabots, moulin, outils, tous ce qui a rapport, matériaux, patrons en main et dessins de fonderies, marchandises finies et en cours de terminaisons avec meubles et installations de bureau sur la propriété, conformément à un inventaire déposé en nos bureaux.

Term s et Conditions—Pour être vendu en bloc pour un tiers comptant, le reste garanti par hypothèque avec les clauses usuelles à un et deux ans de crédit avec billets portant intérêt à raison de sept (7) pour cent par an. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent du montant de son adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire. Voir l'inventaire à nos bureaux et le plan à la Bourse.

23mai—23 30—juin 6 13 20 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 52673.

Succession de Thomas G. Montgomery et A. M. Montgomery.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. l'Hon T. C. W. Ellis, juge, daté et signé le 3 juin 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente MARDI, le 6 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631, rue Commune—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ancienne District de cette ville, dans l'îlet No 489, borné par les rues Foucher, Amélie, Dryades et Remparts; ledit lot est désigné par le No 11 et mesure 28 pieds de face à la rue Foucher sur 94 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un croquis daté le 2 juin 1886, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, N. P., le 2 juin 1886.

Conditions—Au comptant; 10 0|0 de dépôt requis au moment de la vente. Taxes de 1897 assumées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

5 juin—5 13 15 20 22 27—juil. 3 4 5 6

Succession de W. B. Smith, autrement Wm B. Strathern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,331—Division E.—Attendu que Frank L. Richardson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu W. B. Smith, autrement Wm B. Strathern, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
16 juin—16 19 25 Greffier.

Succession de Mary H. Meisinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 50,031—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles les compte final présenté par Mme W. W. Carre, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN
15 juin—15 19 24 Greffier.

VENTES A L'ENCAN

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La maison et résidence en bois à deux étages,

Dans le Deuxième District, à un demi îlet du Marché Trémé,

Nos. 1617 et 1619 rue Orléans,

Maintenant occupée par un magasin de Dry Goods et Notion Emporium, sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898 à raison de $75 par mois.

Succession de Regina Hayem
No 51,177—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.
MARDI, 29 JUIN, 1897 à midi.

PAR D. DANZIGER, Encanteur, bureau 112 rue Carondelet, MARDI 29 JUIN 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 637 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division "E" Cour Civile de District, daté et signé 24 mai 1897 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendue à l'encan.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District dans l'îlet borné par les rues Orléans, Claiborne, Robertson et Ste-Anne, le dit lot mesure 31' 11" de face à la rue Orléans sur une profondeur de 72' 4" entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en bois à deux étages. Ayant un grand magasin au rez-de-chaussée et 7 chambres à coucher corridors, galeries, etc. au premier étage, connu par les Nos 1617 et 1619 rue Orléans.

Conditions, un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets d'acquéreurs, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, à partir de l'adjudication, garanti par hypothèques et privilèges de vendeur sur la propriété vendue.

L'acte de vente doit contenir les clauses usuelles de garantie des dits billets. Les taxes doivent être assumées par l'acquéreur qui doit faire un dépot de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente par devant Felix Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mai—27 30 juin—6 13 20 à date.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Joseph M. Rosenthal vs Francis J. Quinlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 53,615—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rue Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendences qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-Denis, Dryades, Robert et Soniat et mesurant 302 pieds 9 pouces de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur et face à chacune des rues Dryades et St Denis, (et 302 pieds 9 pouces sur la ligne du fond la divisant de la balance dudit lot)

Acquis par le défendeur par achat de Charles Le Sassier Jr. par acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 16 mai 1894. Titre enregistré au bureau de transferts, livre 154 f 1. 395.

Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
11 juin—11 12 18 25—juil 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District,

Connue comme les vieux Nos 52 et 52 1|2 et les nouveaux Nos 526 et 528 rue Sorapuru.

Germania Savings Bank vs Christian George Honold.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,467.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans Quatrième District de cette ville, dans l'îlet 26, maintenant 46, borné par les rues Fulton, ou St Thomas, Première, Rousseau et Sorapuru, avec tous les droits voies, privilèges, avantages, dépendances qui y appartiennent en quelque sorte. Le dit lot de terre étant une portion des Nos originaux 99 et 102 conformément à un plan de l'ancienne ville de Lafayette, dressé par Hugh Grant voyer de cette ville et déposé à l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire, le dit lot de terre mesure trente (30) pieds de face à la rue Sorapuru sur une profondeur de cent vingt deux (122) pieds quatre (4) pouces sur la ligne la plus près de la rue Fulton, trente (30) pieds et sept (7) lignes sur la ligne du fond, et cent vingt-quatre (124) pieds cinq (5) pouces et quatre (4) lignes de profondeur près de la rue Rousseau, le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Thomas Layton, ancien notaire en cette ville en date du 14 décembre 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 mai—28 29 juin 4 11 18 25—juillet—1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée, du Sixième District, Formant l'encoignure des rues Milan et Dryades.

Et portant le numéro municipal 1902 rue Milan.

F. J. Dreyfous vs Susan B. Pocheln et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 53,748 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 475, anciennement îlet 83, borné par les rues St-Denis, Milan, Berlin et Dryades. Les dits lots sont désignés par les Nos 20, 21 et 22 et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot No 22 formant l'encoignure des rues Milan et Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 25—juil 2 9 16 22

VENTE PAR LE CONSTABLE.

J. Barl Davis, administrateur Ludden and Bates Southern Music House. vs A. E. Johnson.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle Orléans—No 26,815—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 1er jour de juillet 1897, à 11 heures A. M., des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Un Piano d'ébène (Sterling) avec tabouret et couverture.

Saisi dans l'affaire ci-dessus énumérée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
22 juin—22 26—juillet 1.

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—COMPRENANT—

LA BELLE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

No 2212 AVENUE CANAL.

Avec terrains spacieux.

Le splendide site à bâtir,

Encoignure de la Promenade Carondelet, et des rues Trémé et Toulouse.

Le Cottage double centralement situé

Nos 1509 et 1511 rue Douane,

Entre les rues Marais et Villeré.

L'avantageux Double Cottage en Bois.

Nos 1201 et 1303 rue Marigny,

A l'encoignure Nord Ramparts.

L'îlet de terre amélioré et désirable,

En face du Parc de ville.

Du chemin de la Métairie, des rues St-Patrick, Orléans et St-Pierre.

—ET—

ONZE LOTS DE CHOIX,

Dans le Troisième District.

Succession de Pierre N. Canterou.

No 50,695 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 20 juil et 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 mars 1897 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir—

1° La belle résidence à deux étages en bois et ardoisée No 2212 avenue Canal, contenant douze chambres, vestibules en haut et en bas, chambres à bain, office, galerie devant et derrière, hangars, citerne, etc. Les terrains sont grands, étant composés comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Canal et les rues Cleveland, Galvez et Miro, mesurant ensemble 44 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à l'avenue du Canal sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes, conformément à un plan fait par Louis H. Pillié, voyer, en date du 18 avril 1873, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent étant la même propriété qui fut acquise par le défunt Pierre N. Canterou, par achat de Arthur Shiff d'après l'acte pardevant A. J. Ker, ancien notaire de cette ville en date du 28 août 1875, les titres enregistrés dans le bureau des transferts, livre 104, folio 930.

2° Les splendides sites à bâtir encoignure des avenues Canal et Galvez, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Cleveland, désignés par les numéros 1 et 2 de l'îlet No 24, sur un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire de cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à l'avenue Canal sur 105 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur, lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et Galvez.

3° Deux lots à bâtir de choix sur l'avenue Galvez, immédiatement dans le fond, le plus près de l'avenue ou Canal, décrite comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Galvez et Miro, désignés par les Nos 5 et 6 de l'îlet No 24, sur un plan tiré par A. d'Hémécourt le 16 jour de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire public, dans un acte du 10 octobre 1853. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face sur la rue Galvez, 28 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond qui court obliquement, leur profondeur étant 143 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 6, la plus près de la rue Gasquet 133 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne de division entre les dits lots Nos 5 et 6, 123 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue du Canal.

4° Les deux splendides lots de terre à bâtir sur la rue Galvez, touchant aux lots mentionnés ci-dessus, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Canal et les rues Gasquet (anciennement Jackson) Galvez et Miro, désignés par les Nos 7 et 8 de l'îlet No 34, sur un plan par A. d'Hémécourt, voyer, le 16 de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept (27') pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit pieds (28') trois pouces (3") et quatre (4") lignes sur la ligne du fond, qui court obliquement, leur profondeur étant cent cinquante trois (153') pieds deux (2") pouces et trois (3") lignes sur la ligne les séparant, cent soixante-trois (163') pieds sur la ligne du côté du lot No 8, la plus rapprochée à la rue Gasquet; cent quarante-trois (143') pieds quatre (4") pouces et sept (7") lignes sur le côté du lot No 7 le plus rapproché à la rue du Canal, et seront vendus conformément au plan exposé à l'endroit de la vente, fait par L. Daney, C. E., en date du 1er décembre 1896. Ces lots de choix pour bâtir font face à une large avenue bien pavée, sont près des chars électriques de l'avenue du Canal et près des résidences de MM. Lhote, Blaise, Adler et autres.

5° La superbe étendue de terre faisant face au Chemin de la Métairie, près du Parc de Ville, améliorée avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie, hangar, citerne, etc., et occupée comme une ferme, subdivisée en deux sections, plus clairement décrite comme suit, à savoir:

A. Une certaine étendue de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, sur le côteau de la Métairie, à un îlet du Bayou St Jean mesurant 423 pieds, 5 pouces et 1 ligne de face sur le chemin de la Métairie sur une profondeur sur le côté le plus rapproché du Bayou St Jean, sur une ligne oblique de 533 pieds 11 pouces et 5 lignes à un point C, de à 1286 pieds 3 pouces et 7 lignes à un point A, et de l'autre côté 1651 pieds 5 pouces et 5 lignes à un point E, et 223 pieds 9 pouces en largeur, sur une ligne oblique dans le fond et faisant face à la rue Orléans, d'après un plan de la dite étendue de terre, fait par J. H. d'Hémécourt, député voyer, le 18 janvier 1869; et aussi:

B. Une autre certaine étendue de terre dans